



united nations educational, scientific and cultural organization  
organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture

Distribution limitée

SHS/EST/05/CONF.204/1  
Paris, le 4 mai 2005  
Original anglais/français

**Deuxième session de la réunion intergouvernementale d'experts destinée  
à mettre au point un projet de déclaration relative à des  
normes universelles en matière de bioéthique**

Siège de l'UNESCO, 20-24 juin 2005  
(Salle XI, bâtiment Fontenoy)

**ORDRE DU JOUR**

(tel qu'adopté à la première réunion intergouvernementale d'experts, le 4 avril 2005)

1. Ouverture de la réunion
2. Élection du président \*
3. Adoption de l'ordre du jour\*
4. Adoption du règlement intérieur\*
5. Élection des vice-présidents et du rapporteur\*
6. Présentation préliminaire par le Secrétariat concernant les objectifs de la réunion et les documents de travail\*\*
7. Présentation de l'avant-projet d'une déclaration relative à des normes universelles en matière de bioéthique\*
8. Débat sur l'avant-projet d'une déclaration relative à des normes universelles en matière de bioéthique (préambule et dispositif)\*\*
9. Constitution d'un groupe de rédaction\*
10. Résultats des travaux des experts gouvernementaux et adoption des recommandations de la réunion\*\*
11. Adoption du rapport final\*\*
12. Clôture de la réunion

---

\* Point achevé lors de la première réunion (Paris, 4-6 avril 2005).

\*\* Point à poursuivre lors de la deuxième session de la réunion, en tenant compte des consultations intersessions, ouvertes à tous, menées entre les États.